

TABLEAU DE BORD DE LA CONJONCTURE EN HAUTE-NORMANDIE

2e trimestre 2008

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE NATIONAL

Au 2e trimestre 2008, le produit intérieur brut (PIB) décroît de 0,3 %. Les dépenses de consommation des ménages évoluent peu (+ 0,1 % après - 0,1 % au 1er trimestre). Les exportations diminuent (- 2 % après + 2,4 % au 1er trimestre) ainsi que, dans une moindre mesure, les importations (- 0,3 % après + 1,8 %). Alors que l'emploi salarié du secteur concurrentiel (1) a progressé de 0,4 % au 1er trimestre, la tendance s'inverse au 2e trimestre : dans les secteurs principalement marchands, l'emploi enregistre un recul de 0,1 %, soit 12 200 emplois détruits en France métropolitaine.

Au 1er trimestre 2008, le taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail) s'établit à 7,2 % de la population active en France métropolitaine, en recul de 0,2 point par rapport au 4e trimestre 2007 □

SYNTHÈSE DE LA CONJONCTURE RÉGIONALE AU 2e TRIMESTRE 2008

En moyenne sur le 1er trimestre 2008 (2), le taux de chômage localisé s'établit à 7,6 % de la population active en Haute-Normandie, en recul de 0,3 point par rapport au trimestre précédent. Comparé au 1er trimestre 2007, le taux de chômage localisé diminue de 1,5 point. Au 4e trimestre 2007 (2), l'emploi salarié haut-normand dans le secteur privé non agricole augmente de 0,6 %.

Au 2e trimestre 2008, les créations d'entreprises sont en recul de 8,3 % en Haute-Normandie et de 1,2 % au plan national. Sur un an, elles poursuivent toutefois leur progression, avec + 8,8 % dans la région, soit 2,6 points de moins qu'au plan national. L'activité industrielle s'inscrit en léger repli par rapport au 1er trimestre. Hormis les industries agro-alimentaires, tous les secteurs sont touchés à des degrés divers, et des réductions d'effectifs sont attendues, notamment dans l'automobile. Les prévisions des chefs d'entreprises industrielles restent prudentes au delà de la pause estivale. Dans les services marchands, le courant d'affaires accuse un recul par rapport au trimestre précédent. Les prévisions d'activité restent cependant positives, sauf dans les transports et le travail temporaire. Les exportations s'établissent à 7,4 milliards d'euros et les importations à 9,1 milliards d'euros. Par rapport au 2e trimestre de l'année précédente, la valeur des ventes à l'étranger progresse de 14,6 % et celle des achats de 20,9 %. A l'exportation, les produits pétroliers raffinés sont en hausse spectaculaire de 69,5 %, suivi des produits de la chimie organique (+ 19,1 %). Les ventes de produits de la construction automobile continuent de progresser mais à un rythme plus modéré (+ 6,5 %). Celles des produits de la parachimie et de la pharmacie sont en baisse, respectivement de 5,1 % et 6,5 %. A l'importation, les hydrocarbures naturels et les produits pétroliers sont en hausse respective de + 47,1 % et + 13,6 %. A l'inverse, les ventes de produits pharmaceutiques diminuent de 7,3 % et celles des produits de la chimie organique reculent de 31,1 %. Avec 818 940 nuitées vendues, la fréquentation hôtelière augmente de 0,1 % par rapport au 2e trimestre de l'année précédente. La clientèle française, en progression de 9,3 %, compense la désaffection de la clientèle étrangère (- 22 %) □

(1) Champ : ensemble de l'économie hors agriculture et emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale).

(2) Dernier chiffre connu.



INDUSTRIE ET SERVICES MARCHANDS : ralentissement de l'activité

Au 2e trimestre 2008, l'activité industrielle haut-normande s'inscrit en léger repli par rapport au trimestre précédent. Hormis dans les industries agro-alimentaires dont les performances sont faiblement positives, les autres secteurs et surtout l'industrie automobile sont en recul. Le taux d'utilisation des capacités de production s'est émoussé au fil des mois. Il se situe nettement en deçà de la moyenne de longue période. Le caractère plus volatile de la demande se généralise dans bon nombre de spécialités, les entreprises subissant le renchérissement de l'énergie et des approvisionnements d'une part et la fluctuation de la consommation finale d'autre part. L'érosion de l'emploi industriel se poursuit. Elle devrait s'accroître dans les prochains mois, en raison de réductions d'effectifs attendues dans l'automobile mais aussi, à un moindre degré toutefois, dans les biens intermédiaires et les biens de consommation. Fondées sur des carnets de commandes inférieurs au niveau jugé normal, les prévisions des chefs d'entreprises sont prudentes au-delà de la pause estivale.

Les services marchands sont en recul par rapport au trimestre précédent. L'ensemble des secteurs est concerné mais la contraction de la demande est plus nettement marquée dans le transport routier de marchandises et le travail temporaire. Pour autant, les revalorisations tarifaires se sont poursuivies et les effectifs restent quasiment stables au cours du trimestre. Toutefois, les prévisions d'activité sont positives, hormis dans les transports où un léger repli est attendu, et dans le travail temporaire où elles sont nettement réservées. Les effectifs devraient progresser dans plusieurs secteurs □

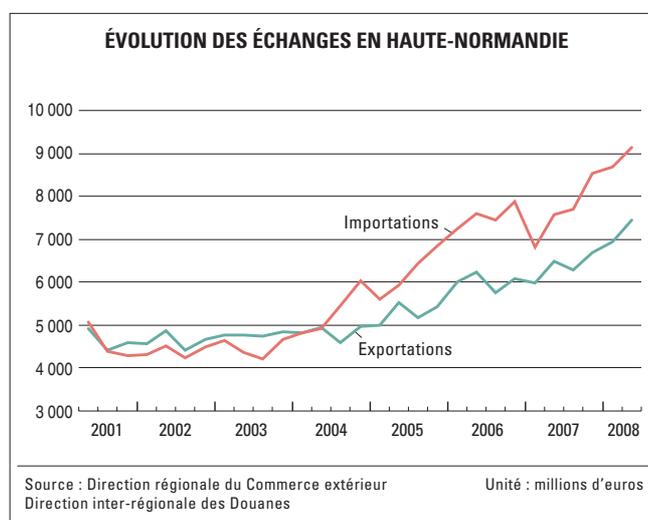
COMMERCE EXTÉRIEUR (*) : poursuite de la croissance des échanges

Au 2e trimestre 2008, les exportations en Haute-Normandie s'élèvent à 7 442 millions d'euros, en hausse de 14,6 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les importations augmentent de 20,9 % et atteignent 9 141 millions d'euros.

A l'exportation, les ventes de produits pétroliers raffinés continuent de progresser vivement (+ 69,5 %) et représentent le quart de la valeur des exportations régionales. Ils sont suivis des produits de la chimie organique dont les ventes augmentent fortement (+ 19,1 %). La croissance est plus modérée ce trimestre pour les produits de la construction automobile (+ 6,5 %). Seules les exportations de produits de la parachimie et de la pharmacie sont en baisse (respectivement de 5,1 % et 6,5 %).

A l'importation, les achats de combustibles et carburants dominent encore très largement avec, en tête, les hydrocarbures naturels dont la progression atteint + 47,1 %. Ils représentent 45 % de la valeur des importations haut-normandes. Suivent les produits pétroliers raffinés, en hausse de 13,6 %. A l'inverse, les produits pharmaceutiques, en forte hausse le trimestre précédent, se replient de 7,3 %. Les achats de produits de la chimie organique diminuent très fortement (- 31,1 %).

Sur un an, les exportations s'élèvent à 27 376 millions d'euros, soit 6,8 % de la valeur des exportations françaises et les importations à 34 070 millions d'euros, soit 7,3 % des importations nationales. Les exportations progressent de 12,6 % par rapport



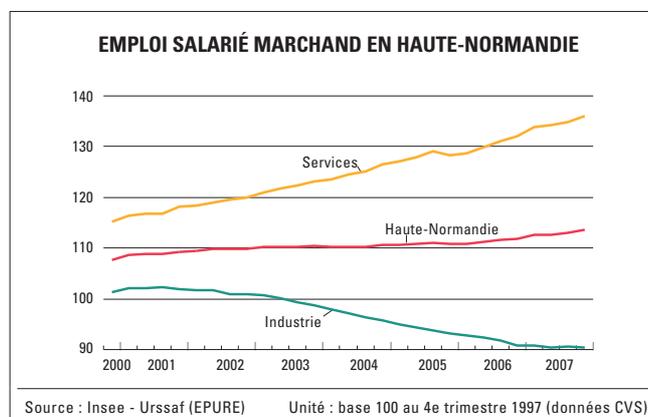
aux quatre trimestres précédents et les importations de + 14,7 %. Hors produits énergétiques, les exportations atteignent 21 696 millions d'euros et les importations 16 248 millions d'euros □

(*) Les évolutions sont calculées en valeur.

EMPLOI SALARIÉ MARCHAND NON AGRICOLE (hors intérim) : en légère hausse

Au 4e trimestre 2007, l'emploi salarié augmente de 0,6 % par rapport au trimestre précédent. Les créations d'emploi se poursuivent dans la construction (+ 1,4 %) et les services (+ 0,9 %) ; le niveau d'emploi est stable dans le commerce et l'industrie. Parmi les services, l'emploi progresse davantage dans les services aux entreprises que dans les services aux particuliers ; les emplois créés dans le commerce de détail et la réparation automobile compensent les pertes enregistrées dans le commerce de gros ; les industries de l'automobile, des biens intermédiaires et des biens de consommation perdent des emplois tandis que les autres secteurs industriels augmentent sensiblement leurs effectifs. L'emploi progresse un peu plus en Seine-Maritime (+ 0,7 %) que dans l'Eure (+ 0,4 %). Dans ce dernier département, la construction et le commerce progressent davantage qu'en Seine-Maritime, mais les services proposent peu de nouveaux emplois et l'industrie continue d'enregistrer des pertes d'effectifs.

Entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007, l'emploi salarié progresse de 1,7 % en Haute-Normandie. Les secteurs de la construction et des services sont les plus dynamiques avec



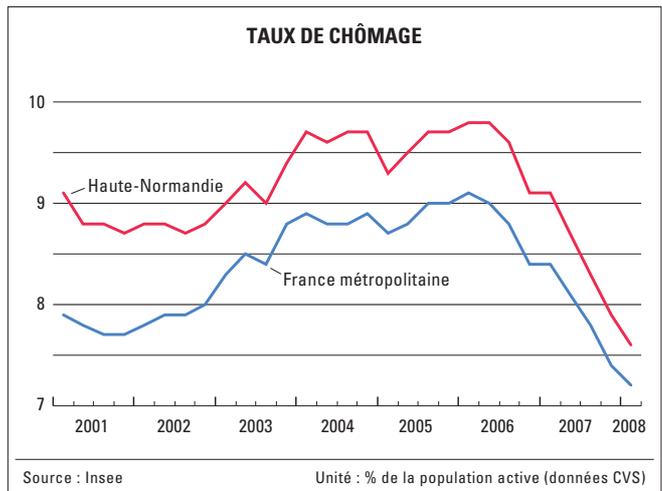
des effectifs en progression respective de + 5,2 % et + 3 %. Dans le commerce, la croissance est plus faible (+ 0,4 %), dans l'industrie la baisse des effectifs s'atténue (- 0,4 %). Les créations d'emplois profitent davantage à la Seine-Maritime (+ 1,9 %) qu'à l'Eure (+ 1,3 %) □

TAUX DE CHÔMAGE : le recul se confirme

En moyenne sur le 1er trimestre 2008, le taux de chômage localisé (*) s'établit à 7,6 % de la population active en Haute-Normandie, en recul de 0,3 point par rapport au 4e trimestre 2007. Cette amélioration bénéficie autant à l'Eure qu'à la Seine-Maritime (- 0,3 point). Au plan national, le taux de chômage se situe à 7,2 % de la population active, en retrait de 0,2 point par rapport au trimestre précédent.

Par rapport au 1er trimestre 2007, le taux de chômage localisé diminue de 1,5 point en Haute-Normandie. Cette amélioration est légèrement plus marquée en Seine-Maritime (- 1,6 point) que dans l'Eure (- 1,4 point). Au plan national, le chômage recule de 1,2 point sur la même période □

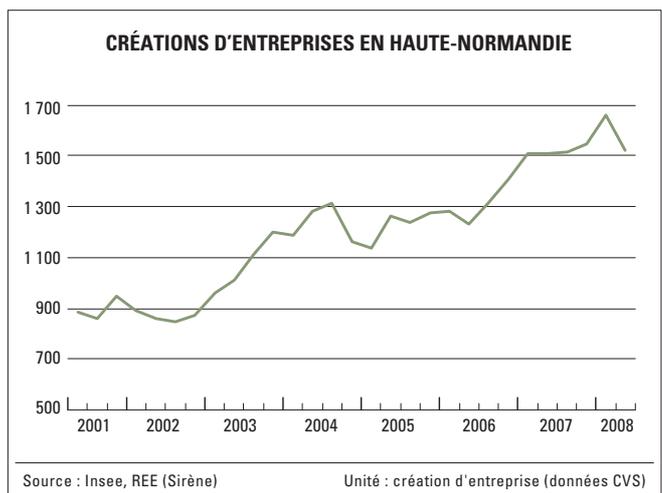
(*) pour les régions et départements, l'expression « taux de chômage au sens du BIT » est remplacée par « taux de chômage localisé ». Pour en savoir plus, sur les changements méthodologiques dans l'estimation du taux de chômage, se reporter à la rubrique « Méthodologie ».



CRÉATIONS D'ENTREPRISES : un recul au 2e trimestre, mais un niveau qui demeure élevé

Au 2e trimestre 2008, 1 543 entreprises ont été créées en Haute-Normandie. En données corrigées des variations saisonnières, les créations d'entreprises reculent de 8,3 % par rapport au trimestre précédent. Les services aux entreprises et aux particuliers ainsi que le commerce et l'industrie hors agro-alimentaire contribuent à cette inflexion. A l'inverse, les créations d'entreprises continuent de progresser dans la construction et elles reprennent dans l'éducation, la santé, et l'action sociale. Au plan national, les créations d'entreprises diminuent de 1,2 % par rapport au 1er trimestre 2008.

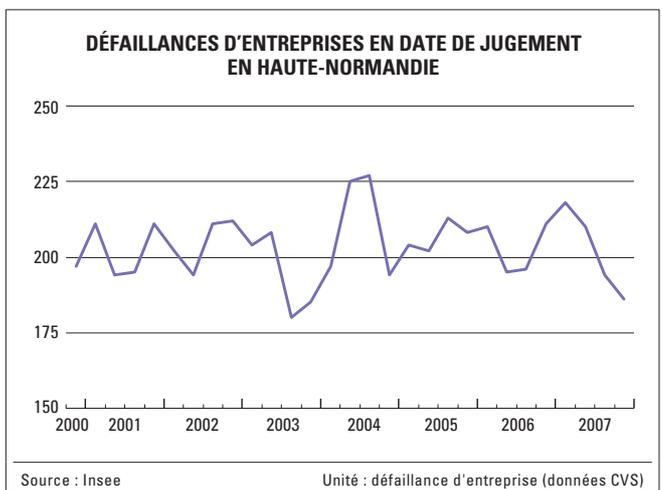
Sur un an, les créations d'entreprises augmentent de 8,8 % en Haute-Normandie. Cette tendance, généralisée aux principaux secteurs, se situe toutefois en-dessous de l'évolution nationale (+ 11,4 %) □



DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES : la baisse se poursuit fin 2007

Au 4e trimestre 2007, 199 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire en Haute-Normandie. En valeur corrigée des variations saisonnières, le nombre de défaillances d'entreprises poursuit sa baisse : - 4 % au 4e trimestre après - 7,6 % au 3e trimestre. Au plan national, les évolutions sont plus contrastées : le nombre de défaillances augmente de 5,5 % au 4e trimestre après un très léger fléchissement de 0,6 % au trimestre précédent.

Sur l'année 2007, les défaillances d'entreprises diminuent de 0,6 % en Haute-Normandie. L'industrie, le commerce et la construction bénéficient de la baisse, tandis que les défaillances s'accroissent dans les services. Au plan national, les défaillances d'entreprises augmentent de 6,7 % □

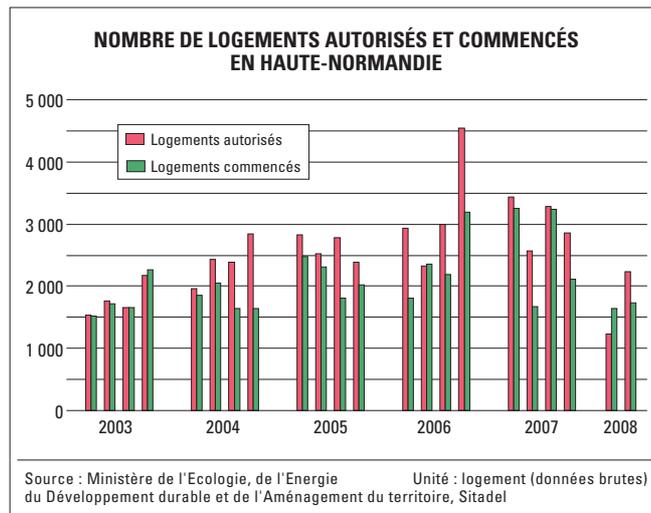


LOGEMENTS MIS EN CHANTIER : fléchissement de l'activité sur un an

Durant le 2e trimestre 2008, 1 700 logements ont été mis en chantier (*) en Haute-Normandie. Sur un an, le nombre de logements commencés s'élève à 8 700, en baisse de 15 % par rapport aux quatre trimestres précédents. En France métropolitaine, le nombre de mises en chantier diminue de 7 % sur un an.

Au 2e trimestre 2008, les autorisations de construction concernent 2 200 logements en Haute-Normandie. Sur un an, elles sont en recul de 29 % ; avec une baisse plus soutenue pour les logements collectifs que pour les logements individuels. Au plan national, les autorisations de construction diminuent de 12 % sur la même période □

(*) Les chiffres des derniers trimestres doivent être interprétés avec prudence et sont vraisemblablement sous-estimés. En effet, suite à la réforme des permis de construire entrée en vigueur le 1er octobre 2007, plusieurs centres instructeurs ne sont pas en mesure de transmettre les informations relatives aux dossiers déposés après cette date.

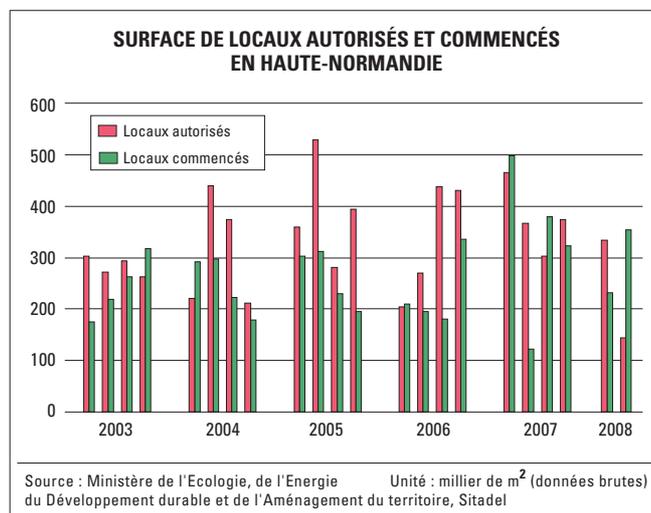


LOCAUX MIS EN CHANTIER : activité en progression sur un an

Au cours du 2e trimestre 2008, 353 500 m² de surfaces de locaux non résidentiels (*) ont été mises en chantier en Haute-Normandie. Sur un an, elles augmentent de 13 % dans la région tandis qu'elles reculent de 4,7 % au plan national.

Les autorisations de construction de locaux non résidentiels représentent 143 500 m² de surface en Haute-Normandie au 2e trimestre 2008. Sur un an, elles diminuent de 32 % dans la région et de 11,5 % au plan national □

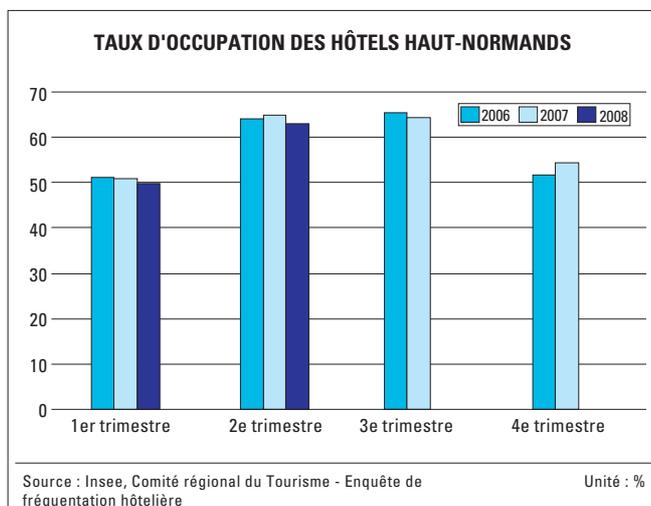
(*) Les chiffres des derniers trimestres doivent être interprétés avec prudence et sont vraisemblablement sous-estimés. En effet, suite à la réforme des permis de construire entrée en vigueur le 1er octobre 2007, plusieurs centres instructeurs ne sont pas en mesure de transmettre les informations relatives aux dossiers déposés après cette date.



FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE : un trimestre en demi-teinte

Au 2e trimestre 2008, les hôtels haut-normands enregistrent 818 940 nuitées, soit 0,1 % de plus qu'au même trimestre de l'année précédente : la fréquentation de la clientèle française augmente de + 9,3 %, mais celle de la clientèle étrangère recule de 22 %. Le taux d'occupation des hôtels haut-normands s'élève à 63 % ce trimestre, en diminution de 1,8 point par rapport au même trimestre de l'année précédente. En France, le taux d'occupation est de 64,7 %, en augmentation de 0,6 point.

Sur les quatre derniers trimestres, le nombre de nuitées vendues en Haute-Normandie recule de 0,4 %. Cette baisse de fréquentation concerne davantage la clientèle étrangère (- 1 %) que la clientèle française (- 0,2 %). Les nuitées vendues en hôtellerie classée 2 étoiles reculent de 2 %. Au plan national, l'activité hôtelière reste bien orientée tant pour la clientèle française que pour les étrangers et les nuitées vendues augmentent de 3,7 % sur un an □



SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES

L'enquête de conjoncture est effectuée par les unités de la Banque de France de Haute-Normandie auprès d'un échantillon représentatif composé d'entreprises appartenant à tous les secteurs de l'économie régionale. Les informations sont recueillies au cours d'entretiens avec les chefs d'entreprise ; elles sont pondérées en fonction de l'importance de chaque unité de production au sein de sa branche et, dans l'industrie, par les poids respectifs des branches au niveau des agrégats. **Ces données sont corrigées des variations saisonnières depuis janvier 2008.**

Cette enquête est réalisée chaque mois auprès d'un échantillon composé fin 2007 de 134 entreprises dans l'industrie et de 78 entreprises dans les services marchands.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Les statistiques de commerce extérieur sont établies par la Direction Générale des Douanes et Droits indirects. Les données sont présentées selon la Nomenclature Économique de Synthèse.

La valeur des marchandises est prise en compte au passage de la frontière, valeur CAF à l'importation, valeur FAB à l'exportation. Les valeurs sont exprimées en millions d'euros.

Sont comptabilisées à l'importation, les marchandises dont le lieu de destination réelle est situé dans les départements 27 et 76. Sont comptabilisées à l'exportation, les marchandises exportées à partir d'un lieu situé dans les départements 27 et 76. Les données n'intègrent pas les échanges de matériel militaire.

La détermination du commerce extérieur régional est donc sans relation avec la situation géographique du siège social de la société exportatrice ou importatrice. En conséquence, il convient de ne pas assimiler exportations et productions régionales, ni importations et consommations régionales. Les statistiques régionales du commerce extérieur reflètent avant tout le poids de la région dans le commerce extérieur français.

EMPLOI SALARIÉ MARCHAND

L'évolution de l'emploi est basée sur des données provisoires issues des bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC) adressés par les employeurs aux URSSAF et transmis trimestriellement à l'INSEE. Le système d'information EPURE (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) de l'INSEE permet de fournir un indicateur trimestriel localisé de l'évolution de l'emploi salarié.

Les données concernent l'emploi salarié dans le secteur marchand, avec quelques restrictions. Sont ainsi exclus les secteurs relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), l'administration, les postes et télécommunications, la Banque de France, les transports ferroviaires, la vente à domicile, et l'administration d'immeubles. Le personnel intérimaire, les effectifs de l'Éducation Nationale, les stagiaires AFPA et les caisses de congés payés (CCP) sont également exclus.

Le champ étudié (secteur privé de l'industrie, de la construction, du commerce et des services) couvre 63,7 % de l'emploi salarié de la Haute-Normandie et 59 % de l'emploi total haut-normand. Il couvre le secteur de l'industrie à hauteur de 94 %, le BTP à 98 %, le commerce à 96 % et les services à 42 %.

TAUX DE CHÔMAGE

Depuis les séries publiées en mars 2008 par l'Insee, l'estimation du taux de chômage s'appuie sur une nouvelle méthodologie.

Au niveau de la France métropolitaine, le nombre de chômeurs au sens du BIT est issu directement de l'exploitation trimestrielle de l'enquête Emploi en continu réalisée par l'Insee. En conséquence, les séries métropolitaines de chômage sont désormais produites à un rythme trimestriel. Parallèlement, l'exploitation de l'enquête emploi a été revue et le concept BIT du chômage est calé sur l'interprétation européenne. Enfin, la période de référence des estimations n'est plus la fin du trimestre mais la moyenne trimestrielle.

Les modifications apportées au niveau national impactent également les séries localisées de chômage par région, département et zone d'emploi. Les résultats de l'enquête emploi ne peuvent être utilisés directement pour estimer le chômage au niveau infra-national. Pour calculer un taux de chômage localisé, on rapporte le nombre de chômeurs (au sens du BIT) à la population active (au sens du BIT). Le nombre de chômeurs est estimé en appliquant le poids du département ou de la région dans les DEFM 1, 2, 3 hors activité réduite au niveau métropolitain de chômage. La population active occupée par département ou par région s'appuie sur les estimations annuelles d'emploi au lieu de travail. L'enquête Emploi fournissant des résultats en moyenne trimestrielle, les taux de chômage localisés sont exprimés en moyenne sur le trimestre.

Toutes les séries sont corrigées des variations saisonnières. Le calcul des coefficients de correction des variations saisonnières est revu chaque trimestre, ce qui peut conduire à de légères révisions sur l'ensemble de la série.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Les statistiques sur les créations d'entreprises sont issues du Répertoire des entreprises et des établissements (REE - Sirène), géré par l'Insee en application du décret n°73-314 du 14 mars 1973. Toute entreprise, personne physique ou personne morale, est inscrite au répertoire lors de sa première déclaration de démarrage d'activité non salariée et reçoit un numéro d'identification unique.

La définition des créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen : une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. En particulier, le phénomène de la reprise d'entreprise est dissocié de celui de la création. Le champ sur lequel portent les créations d'entreprises correspond à l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Le jugement ordonnant l'ouverture de la procédure de redressement ou de liquidation judiciaire d'une entreprise fait l'objet d'une publication du Bodacc (Bulletin Officiel Des Annonces Civiles et Commerciales). À partir de ces annonces, l'Insee élabore des statistiques de défaillances d'entreprises, soit par date de publication, soit par date de jugement. Les statistiques sont présentées ici par date de jugement. Compte tenu des délais de publication dans le Bodacc, il faut attendre environ six mois pour que la statistique en date de jugement soit définitive. A compter du 1^{er} trimestre 2007, le champ des défaillances a été élargi aux activités financières (inclus dans le secteur des services) ainsi qu'au secteur de l'éducation, santé et action sociale. Le champ retenu englobe donc l'ensemble des secteurs d'activités sauf ceux relatifs à l'agriculture, à l'administration et aux activités associatives (NAF 01 à 05, 75, 91 et 99).

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan dès lors qu'une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Elle intervient lorsque l'entreprise est en état de cessation de paiement. La statistique ne tient pas compte de l'issue de la procédure : liquidation de l'entreprise, poursuite de l'activité suite à un plan de continuation, reprise de l'entreprise suite à un plan de reprise.

Il ne faut pas confondre défaillance et cessation d'entreprise. Les cessations - correspondant à l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise - sont majoritairement consécutives à une mort « naturelle » de l'entreprise : le chef d'entreprise prend l'initiative de cesser son activité.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ET DE LOCAUX

Les statistiques sur la construction de logements sont réalisées par la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) à partir des déclarations de permis de construire enregistrées dans le système Sitadel (Système d'Information et de Traitement Automatisé des Données Élémentaires sur les Logements et les locaux). Elles concernent les locaux et les logements ordinaires.

Les autorisations désignent les opérations de construction neuve de logements ou de locaux autres qu'habitation, qui ont fait l'objet d'une décision d'autorisation de construire. C'est une décision prise par une autorité publique ayant compétence pour ce faire ; elle autorise l'édification d'une ou plusieurs constructions nouvelles ou la modification d'une ou plusieurs constructions existantes.

Une construction n'est considérée comme commencée dans Sitadel qu'après réception de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) envoyée par le pétitionnaire. Un chantier est considéré ouvert lorsque les fouilles en rigole ou les fondations sont entreprises sur une partie ou la totalité des constructions autorisées.

TOURISME

Les statistiques sur la fréquentation hôtelière proviennent des enquêtes mensuelles de fréquentation réalisées auprès de l'hôtellerie homologuée. Ces enquêtes, légalement obligatoires, sont effectuées par l'Insee à la demande du Ministère du Tourisme. La collecte est réalisée tous les mois de l'année auprès d'un échantillon d'hôtels homologués « tourisme » et classés 0 à 4 étoiles. Sont exclus du champ de l'enquête les hôtels n'ayant pas de classement tourisme.

L'activité hôtelière est mesurée en nombre de nuitées qui correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Ainsi un couple séjournant 3 nuits consécutives dans un hôtel correspondra à 6 nuitées de même que 6 personnes ne séjournant qu'une nuit. Le taux d'occupation correspond au rapport du nombre de chambres occupées au nombre de chambres réellement offertes.

Les hôtels sont homologués tourisme par avis préfectoral après délibération de la commission départementale d'action touristique. Ils sont classés en 6 catégories, de 0 à 4 étoiles Luxe, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services. Les critères de classement sont stricts et ont été définis par arrêté du 14 février 1986.

Du fait d'une rénovation de l'enquête, les données ne sont disponibles que depuis janvier 2005.